

D!CR!M



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES R!SQUES MAJEURS



SUIVEZ-NOUS
www.claye-souilly.fr

VILLE
DE Claye
Souilly



Jean-Luc
SERVIERES

Maire de Claye-Souilly

ÉDITION 2023

Chers Clayois,

Notre région, comme tant d'autres, est sujette à divers aléas naturels et technologiques qui peuvent parfois menacer notre quotidien, et il est de mon devoir, en qualité de Maire de Claye-Souilly, de veiller à votre sécurité et celle de vos proches.

Face à ces défis, la prévention et la préparation sont les clés pour faire face à l'incertitude. C'est pourquoi nous avons mis en place un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), un outil essentiel qui vise à vous informer sur les conduites à tenir et les consignes à appliquer en cas d'alerte ou de sinistre important.

Bien plus qu'un simple recueil d'informations techniques, ce document a pour objectif de vous donner les clés nécessaires afin de prendre des décisions éclairées lors d'une situation d'urgence.

Dans ces pages, vous trouverez des informations pratiques et accessibles concernant les différents risques auxquels nous sommes exposés.

Que ce soient les inondations, les tempêtes ou les accidents technologiques et industriels, nous avons pris soin de vous fournir des consignes simples et compréhensibles pour vous guider en cas de besoin. Ces consignes, soyez-en certains, ont été élaborées en collaboration avec les services de secours et de sécurité compétents.

Mais n'oublions pas que la prévention est tout aussi importante que la réaction. En tant que citoyens responsables, nous avons le pouvoir d'adopter des comportements éco-responsables et de nous préparer aux situations d'urgence.

Face aux risques majeurs, nous savons que nous pouvons compter les uns sur les autres. C'est pourquoi je vous encourage à partager ces informations avec vos voisins, vos amis et votre famille. Plus nous serons informés et préparés, plus nous serons en mesure de faire face aux défis qui se présentent à nous.

Soyez assurés que la Municipalité met tout en œuvre pour anticiper les risques, renforcer la prévention et assurer votre sécurité.

Bonne lecture,

Jean-Luc SERVIERES,
Maire de Claye-Souilly

L'ALERTE

RAPPEL SUR LES SIGNAUX D'ALERTE ET DE LA CONDUITE À TENIR.

En cas de sinistre climatique ou technologique important, l'alerte pourra être déclenchée par le maire ou le préfet.

Ce signal peut être transmis par différents supports :

- La sirène située à l'Espace André-Malraux ;
- Par SMS ;
(dispositif Fr-Alert)
- Les véhicules de la Police Municipale ;
- Les supports numériques de la ville ;
(site web, panneaux lumineux...)
- La radio ;
(France bleu 92,7 FM Evasion 88,8 FM)
- La télévision ;
- Les sites internet.
<https://www.fr-alert.gouv.fr/>
<https://meteofrance.com/>

Pour plus
d'informations,
scannez le QR code.



LA SIRÈNE :

Le déclenchement de la sirène correspond à **un signal montant et descendant d'1 minute et 41 secondes** entrecoupé d'un intervalle de **5 secondes**.



Lancement de l'alerte à la population par les sirènes



Fin de l'alerte à la population par les sirènes

EN CAS D'ALERTE :

- Se réfugier dans un endroit clos et coupler d'un système de ventilation ;
- Écouter la radio ;
- Ne pas récupérer les enfants à l'école ;
- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité ;
- Préparer ses documents, carnet de santé et médicaments ;
- Ne fumez pas et éviter les flammes et les étincelles.



CONSIGNES GÉNÉRALES

AVANT LE SINISTRE

S'équiper d'une radio à piles, d'une lampe torche, de réserve en eau potable, d'un sac contenant les premières nécessités (médicaments urgents, documents d'identité, vêtements chauds et un peu d'argent...).

Pour plus d'informations, scannez le QR code.



PENDANT LE SINISTRE

Respecter les consignes reçues (écavuer ou se confiner), écouter la radio, ne pas aller chercher les enfants (ils sont pris en charge par leur enseignants), éviter d'utiliser le téléphone portable pour laisser les lignes disponibles pour les secours.

Pour plus d'informations, scannez le QR code.



APRÈS LE SINISTRE

Évacuer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses, se mettre à disposition des secours, contacter son assureur.

EN CAS D'ÉVACUATION

Couper les réseaux (eau, gaz, électricité), s'équiper du sac de premières nécessités, se rendre au point de regroupement défini par la mairie.

EN CAS DE CONFINEMENT

Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche, fermer les portes et les fenêtres en les calfeutrant, arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation, boucher tous les systèmes avec une prise d'air extérieure avec des chiffons humides.

RISQUES CLIMATIQUES

VIGILANCE VERTE

S'équiper d'une radio à piles, d'une lampe torche, de réserve en eau potable, d'un sac contenant les premières nécessités (médicaments urgents, documents d'identité, vêtements chauds et un peu d'argent...).

VIGILANCE JAUNE

Respecter les consignes reçues (écavuer ou se confiner), écouter la radio, ne pas aller chercher les enfants (ils sont pris en charge par leur enseignants), éviter d'utiliser le téléphone portable pour laisser les lignes disponibles pour les secours.

VIGILANCE ORANGE

Évacuer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses, se mettre à disposition des secours, contacter son assureur.

VIGILANCE ROUGE

Couper les réseaux (eau, gaz, électricité), s'équiper du sac de premières nécessités, se rendre au point de regroupement défini par la mairie.

L'ALERTE CANICULE

Elle se définit par l'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer.

Le plan canicule a pour but de mettre en place un dispositif départemental de prévention, de gestion et de suivi des conséquences sanitaires.

CONSIGNES ET COMPORTEMENTS ADAPTÉS :

- Se protéger de la chaleur en fermant les volets et les fenêtres ;
- Dans la mesure du possible rester chez soi et éviter les activités extérieures aux heures les plus chaudes de la journée ;
- S'humidifier régulièrement dans la journée (brumisateur, douche...);
- Boire et manger régulièrement et porter des vêtements légers et se protéger la tête ;
- Penser au voisinage âgé ou isolé et donner régulièrement des nouvelles à ses proches.



Les personnes fragiles (agées, handicapées ou isolées) peuvent également s'inscrire auprès du CCAS de la ville. Lors du déclenchement du plan canicule, elles pourront ainsi bénéficier d'un contact périodique, d'une assistance ou de conseils.

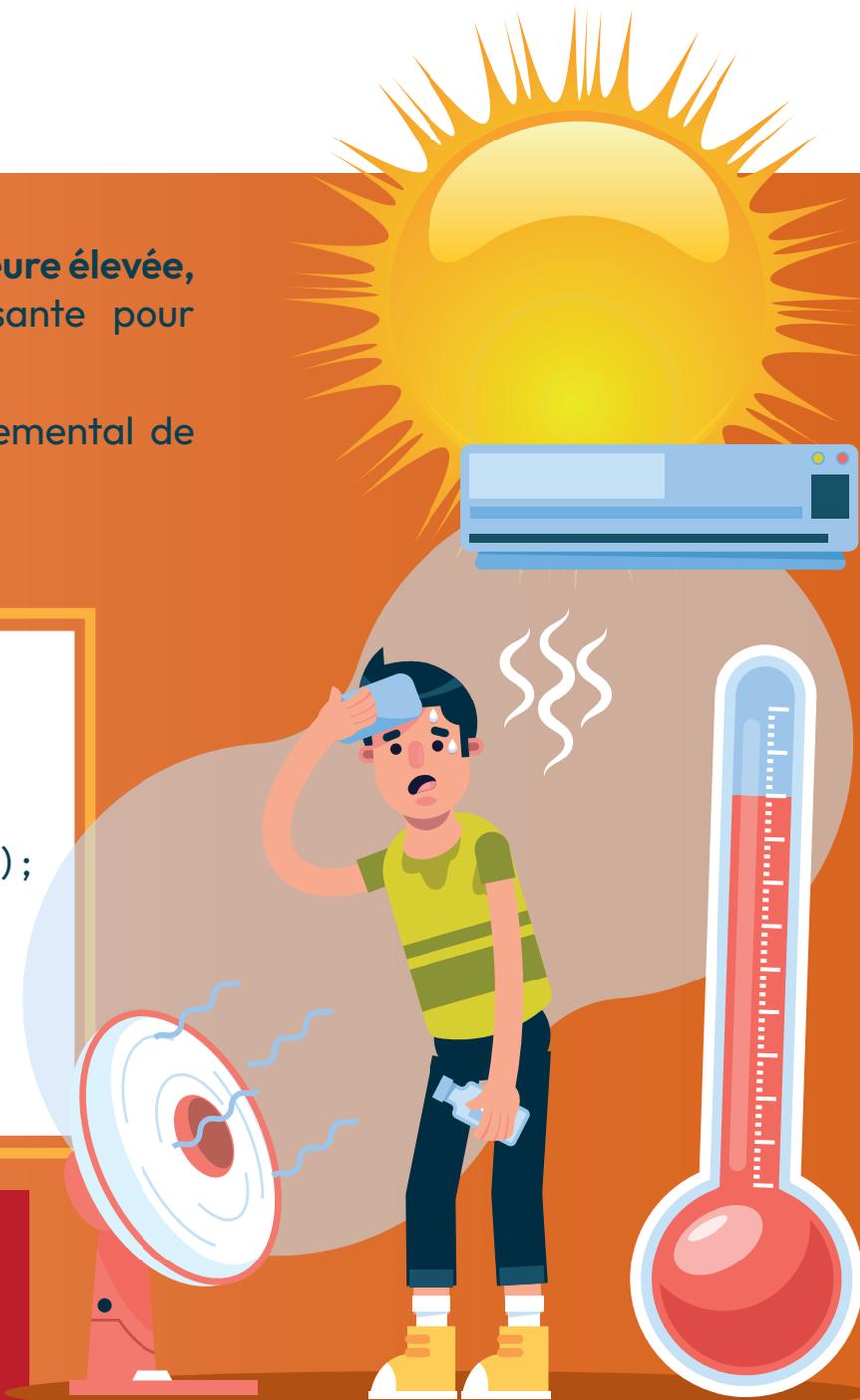
CONTACTS UTILES

CCAS : 01 60 26 92 00

Canicule info service : 0 800 06 66 66

<https://meteofrance.com/>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/>



LE RISQUE INONDATION

Les inondations se définissent comme **une brusque montée des eaux consécutives à des épisodes pluvieux de forte intensité**. Elles peuvent être liées au débordement d'un cours d'eau (la Beuvronne), ou au ruissèlement.

Les dernières crues constatées sur la commune sont celles de 2018, 2020 et 2021 et se sont concentrées sur les quartiers du centre-ville, de Mauperthuis et du quartier de Vilaine.



CONSIGNES ET COMPORTEMENTS ADAPTÉS :

AVANT

- Mettre les biens à sauvegarder en sécurité. (grenier, étage...);
- Amarrer tout ce qui peut flotter.

PENDANT

- Se réfugier à l'étage ;
- Suivre les consignes des autorités ;
- Limiter les déplacements dans les zones à risque.

APRÈS

- Aérer le bâtiment ;
- Chauffer dès que possible ;
- Dresser l'inventaire des dégâts ;
- Aider les personnes dans le besoin.

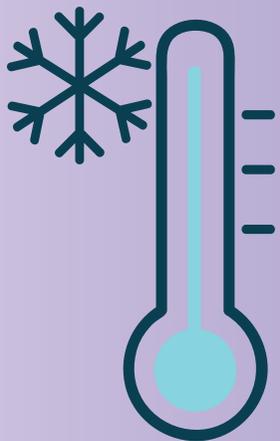
CONTACTS UTILES

MAIRIE : 01 60 26 92 00

<https://meteofrance.com/>

<https://vigicrues.fr/>

L'ALERTE GRAND FROID IMPORTANTES CHUTES DE NEIGE



Ces épisodes peuvent provoquer d'importantes perturbations et entraînent souvent du gel et du verglas. Les conditions de circulation peuvent rapidement devenir difficiles et les risques d'accidents routiers augmentent. Les personnes sans domicile fixe peuvent également se retrouver en danger.



CONSIGNES ET COMPORTEMENTS ADAPTÉS :

Suivre les bulletins de météo france ;

Se renseigner sur les conditions de circulation ;

Limiter les déplacements et activités extérieures ;

Protéger les canalisations contre le gel ;

Signaler les personnes en détresse à la Police Municipale ou au 115.

CONTACTS UTILES

MAIRIE : 01 60 26 92 00

Police Municipale : 01 60 27 19 30

<https://meteofrance.com/>

Samu Social : 115

TEMPÊTES ET GRANDS VENTS

Le vent est un déplacement de l'air plus ou moins important. Les épisodes de vent violent **peuvent générer des tempêtes avec des conséquences importantes** tels que des chutes d'arbres, des dégâts sur les toitures...

CONSIGNES ET COMPORTEMENTS ADAPTÉS :

- limiter les déplacements ;
- Ne pas se promener en forêt ;
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol ;
- Ne pas intervenir sur les toitures ;
- Respecter les déviations mises en place.



RISQUES TECHNOLOGIQUES, INDUSTRIELS ET TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Ces risques se caractérisent par leur dangerosité : risques de pollution, risques d'explosion, risques d'incendie, etc... Mais également et surtout par les effets secondaires qu'ils peuvent produire sur la santé : propagation de vapeurs toxiques, brûlures, irritations, etc...).

CONSIGNES ET COMPORTEMENTS ADAPTÉS :

AVANT

S'équiper du matériel nécessaire (radio portable avec pile, chargeur de téléphone, eau, ...);

Discuter en famille des mesures à prendre en cas de sinistre ;

Participer aux simulations.

PENDANT

Se mettre à l'abri ;

Evacuer ou se confiner en fonction des directives ;

Ecouter la radio et suivre les réseaux sociaux municipaux ;

Ne pas aller chercher les enfants à l'école ;

Ne pas encombrer inutilement les lignes téléphones ;

Ne pas faire de flamme ;

Couper les ventilations et la climatisation.

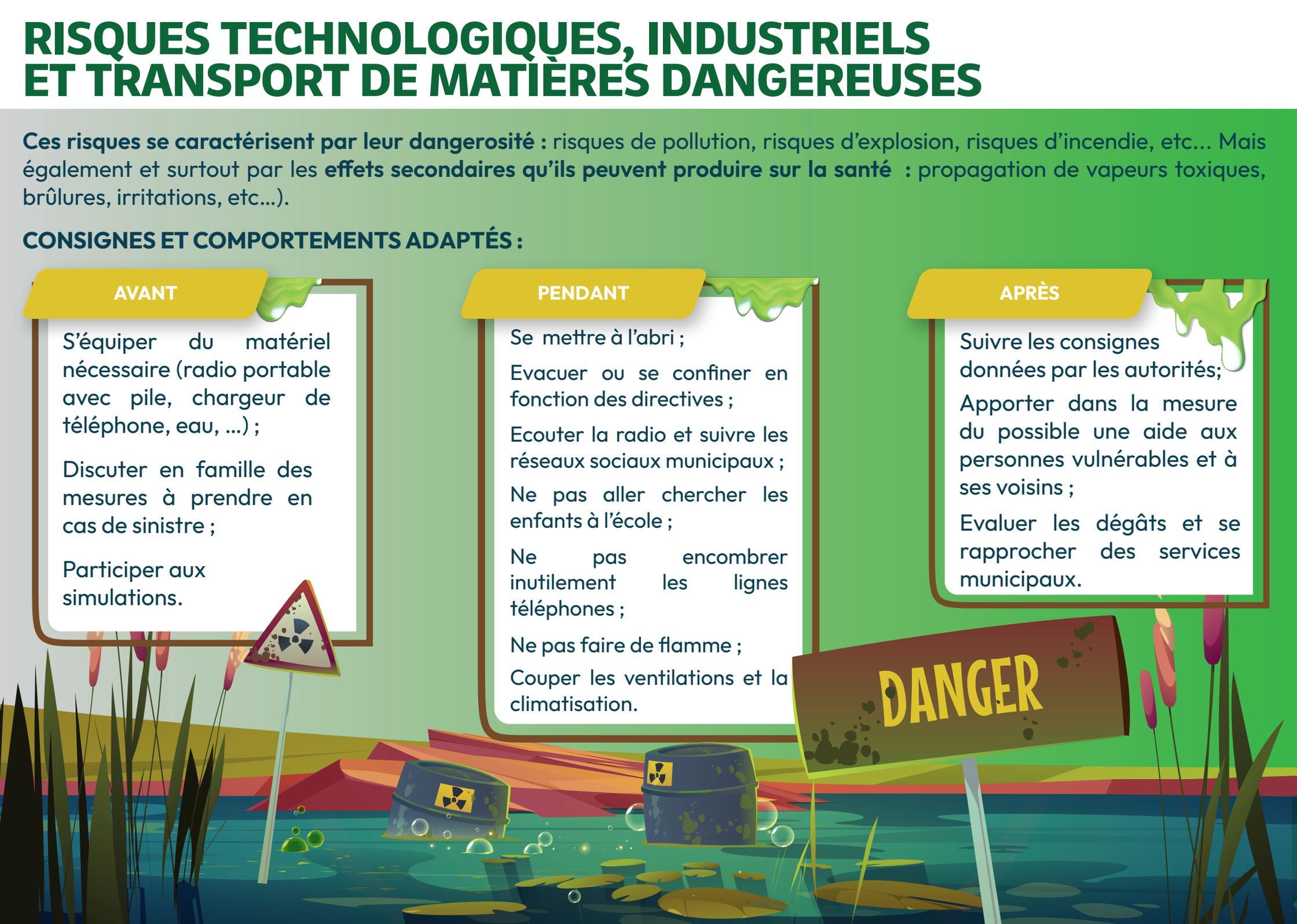
APRÈS

Suivre les consignes données par les autorités;

Apporter dans la mesure du possible une aide aux personnes vulnérables et à ses voisins ;

Evaluer les dégâts et se rapprocher des services municipaux.

DANGER



MISE EN SÉCURITÉ DE LA POPULATION

En cas de sinistres des points de rassemblements seront désignés par la collectivité, afin de recenser les besoins des sinistrés. Si un relogement s'avère nécessaire, les recherches s'orienteront vers la famille, les proches et amis des sinistrés. Le cas échéant des centres d'hébergements seront ouverts au public. Il s'agit des trois gymnases de la ville qui seront ouverts dans l'ordre chronologique suivant :

Les seuls sinistrés y seront accueillis.

1
Gymnase Henri Loison,
boulevard de Soave.

2
Gymnase des tilleuls,
allée de la Piscine.

3
Gymnase des tourelles,
allée Benoist.

